
Termes de référence

Projet : Atelier de lancement pour les « Centre d'Excellence de la Réadaptation à Base Communautaire (RBC/DIBC) pour l'Afrique francophone »

Introduction et Contexte

Liliane Fonds (LF) est une organisation de la société civile néerlandaise qui œuvre pour l'autonomisation des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les pays à faible revenu d'Asie, d'Afrique (notamment francophone) et d'Amérique latine. La LF aspire à ce que ces enfants et jeunes, vivant dans la pauvreté, participent pleinement et à la hauteur de leurs capacités au sein de leurs familles et de leurs communautés, afin de leur offrir la meilleure qualité de vie possible. Sa mission est de contribuer à un monde ouvert à tous, où les enfants et les jeunes en situation de handicap vivant dans la pauvreté puissent développer et exploiter leurs talents.

Pour réaliser sa vision et sa mission, la LF collabore avec des organisations partenaires dans chacun de ses pays d'intervention prioritaires. Ces organisations gèrent et coordonnent un réseau d'organisations partenaires locales. Grâce à une approche de Réadaptation à Base Communautaire (RBC), également liée au Développement Inclusif à Base Communautaire (DIBC), les partenaires offrent divers services aux enfants et aux jeunes en situation de handicap, tout en soutenant leurs parents et en favorisant leur inclusion sociale. Les organisations partenaires sont des organisations de la société civile qui facilitent la collaboration entre les autorités locales, les prestataires de services locaux, les responsables communautaires et religieux, les associations de personnes handicapées, les groupes de soutien aux parents et les autres acteurs concernés au sein des communautés où elles interviennent.

Concept : Centres d'Excellence RBC/DIBC

En 2025, grâce à un legs non affecté, Liliane Fonds et ses partenaires nationaux ont élaboré conjointement une note conceptuelle visant à soutenir les « **Centres d'Excellence RBC/DIBC dans trois régions** : (1) l'Asie, (2) l'Afrique anglophone et (3) l'Afrique francophone. Cette note conceptuelle figure en annexe du présent document et prévoit un projet triennal (2025-2028).

Pour clarifier, un Centre d'Excellence (CE) est une équipe dédiée ou une structure de travail organisée qui vise à développer et à promouvoir les meilleures pratiques, l'expertise et l'innovation dans un domaine spécifique – la réadaptation à base communautaire (RBC) ou le développement communautaire intégré (DCI). Il ne s'agit pas à proprement parler d'un centre d'infrastructure.

Un Centre d'Excellence est une structure organisationnelle qui :

- Concentre une expertise et des connaissances approfondies dans un domaine précis
- Fournit un leadership, de la recherche, de la formation et un soutien
- Vise à promouvoir des normes élevées, l'amélioration continue et l'innovation.

Elle vise à renforcer la visibilité, la qualité, l'intégration, la durabilité et l'influence de la RBC/DIBC en tant qu'approche fondée sur les droits et axée sur la communauté, afin que les enfants et les jeunes handicapés, en particulier ceux vivant dans des régions éloignées, s'épanouissent dans des sociétés inclusives, soutenus par des systèmes qui reconnaissent et prennent en compte leurs droits, leur leadership et leurs expériences vécues.

En résumé, notre ambition, en tant que catalyseur pour un « mouvement RBC », est que la RBC/DIBC devienne la stratégie privilégiée par tous les gouvernements et organisations concernées. Nous souhaitons également que des conseillers et des intervenants qualifiés en RBC soient disponibles à tous les niveaux – mondial, régional, national, infranational et communautaire – pour répondre à tous les besoins. Ainsi, **un plus grand nombre d'enfants et de jeunes en situation de handicap pourront bénéficier d'interventions de qualité.**

Phase de lancement

Une phase de lancement est nécessaire pour les trois Centres d'Excellence régionaux de la RBC/DIBC. Les objectifs de cette phase sont les suivants :

1. PRÉSENTER & impliquer les parties prenantes externes.

Bien que cette initiative soit portée par la LF et ses partenaires, le mouvement RBC/DIBC nécessite l'engagement d'autres organisations partageant les mêmes valeurs. Il peut s'agir d'organisations homologues qui militent déjà pour la RBC/DIBC, de réseaux RBC/DIBC existants ou d'organismes prestataires de services RBC/DIBC.

2. ÉTUDIER LA PORTÉE et d'autres modèles d'étude des Centres d'Excellence.

Des initiatives régionales ont déjà été mises en place pour promouvoir la RBC/DIBC. Des « centres d'excellence » ou des groupes de réflexion (« Think Tanks ») similaires ont également vu le jour dans d'autres secteurs, comme le Développement de la Petite Enfance ou la Nutrition Communautaire. Il est utile d'étudier ces initiatives passées et les difficultés rencontrées, ainsi que d'autres modèles sectoriels, afin que le projet puisse s'en inspirer et intégrer ces enseignements à sa conception.

3. ATELIERS DE LANCEMENT

Afin de garantir le succès et l'adhésion des autres acteurs, un ***atelier de lancement en présentiel est nécessaire pour chacun des trois (3) centres d'excellence régionaux RBC/DIBC – Asie, Afrique francophone et Afrique anglophone***. Cet atelier devrait se tenir ***avant la fin mars 2026***. À l'issue de ces ateliers, les organisations concernées seront en mesure de définir (et si possible de finaliser) une proposition régionale incluant des accords sur les résultats suivants :

- Le modèle de gouvernance
- Le secrétariat allégé
- Un draft du plan de travail et du budget
- Le modèle pour la viabilité financière/entrepreneuriat ou la durabilité

Après l’approbation des propositions régionales ¹, la mise en œuvre des Centres d’Excellence RBC/DIBC débutera.

Rôle du consultant

La LF recherche un ou plusieurs consultants pour la région **Afrique francophone** afin de soutenir et de faciliter la phase de lancement en vue de la mise en place de « Centres d'Excellence RBC/DIBC pour **l'Afrique francophone** ».

Plus précisément, le/les consultant(s) doit/doivent :

- En collaboration avec le Responsable de Projet et le groupe de travail de la LF, assurer la coordination tout au long de la phase de lancement. Cela implique la tenue de réunions régulières et, le cas échéant, une coordination avec les autres consultants régionaux. (Prévoir 2 à 3 jours)
- Effectuer un travail préparatoire afin de se familiariser avec le contenu technique de la discussion concernant la Réadaptation à Base Communautaire / le Développement Inclusif à Base Communautaire, ainsi qu'avec les réseaux et organisations existants qui œuvrent dans ce domaine (prévoir 5 à 7 jours). Cela comprend :
 - L’examen de certains documents clés préparés par l’équipe du projet de la LF et des contributions des organisations partenaires
 - Des entretiens avec les principales parties prenantes afin de comprendre les défis, les succès et les enseignements tirés des activités passées du réseau RBC/DIBC dans la région
 - La cartographie des principales organisations et autorités publiques de la région qui sont essentielles aux activités
- Examiner et étudier des exemples régionaux de « centres d’excellence » issus d’autres secteurs (p. ex., réseaux de développement de la petite enfance, réseaux communautaires de nutrition) susceptibles d’apporter des enseignements et des idées pour la mise en place. (Durée estimée : 5 à 7 jours)
- Concevoir et animer conjointement un atelier de lancement de 3 jours en présentiel afin d’atteindre les objectifs suivants : modèle de gouvernance, secrétariat allégé, draft de plan de travail et budget, et modèles d’entreprise. Cela inclut la conception et l’animation

¹Le processus d’approbation des 3 centres d’excellence régionaux RBC/DIBC est officiellement géré par Liliane Fonds et dépendra de l’approbation des examinateurs des parties prenantes concernées et des partenaires de la LF.

des séances préparatoires en ligne nécessaires, ainsi que la fourniture d'exemples et de modèles pour la réflexion et la prise de décision. Il s'agit notamment de consulter l'équipe projet et d'adapter les séances au fur et à mesure de l'avancement du projet. Il s'agit également de proposer des méthodologies garantissant une participation optimale (en tenant compte des contraintes linguistiques et autres). (Durée estimée : 10 à 15 jours)

- Selon le degré d'implication de l'organisme hôte pour l'atelier de lancement, le ou les consultants (ou l'équipe de consultants) pourront également être amenés à apporter un soutien logistique à l'atelier en présentiel. (Durée estimée : 5 jours)
- Rédiger les livrables finaux à partir des séances de l'atelier de lancement. Cela implique une phase de feedback avec l'équipe projet et les organisations partenaires (à déterminer si des représentants sont désignés). (Durée estimée : 3 à 5 jours)

Livrables

Comme indiqué ci-dessus, le **résultat attendu** du projet est une **proposition approuvée pour les Centres d'Excellence de la RBC/DIBC pour l'Afrique francophone**. Cela comprend :

- Une description narrative du programme à mettre en œuvre avec le Fonds d'héritage de la LF, incluant une structure de gouvernance, une structure de gestion du programme et des pistes de réflexion sur l'entrepreneuriat/la durabilité. Ce document comprend également une présentation des partenaires et de leurs rôles. Veuillez noter que nous attendons une proposition simple et claire, fournissant les informations essentielles tout en laissant place à l'apprentissage par l'expérience. La première année pourra servir d'année pilote afin de permettre des ajustements et des adaptations ultérieurs. Une proposition budgétaire, incluant la répartition des fonds entre les différentes activités, est également requise.
- Un draft de plan de travail et de budget couvrant les activités et le personnel de 2026 à 2028. Certaines activités peuvent inclure le décaissement de fonds alloués (par exemple, la recherche, le financement de démarrage) – auquel cas un mécanisme significatif de codécision avec les organisations de personnes handicapées est pris en compte.
- Modèle pour la viabilité financière ou pour la durabilité – Ce projet ne pouvant soutenir les Centres d'excellence RBC/DIBC que pendant trois ans, le groupe doit étudier comment assurer leur pérennité. Cela pourrait notamment inclure : la mise en place d'un modèle basé sur les cotisations des membres, ou la conception de « produits ou programmes de connaissances » pouvant prendre la forme d'entreprises sociales.

Temps et phasage

La proposition devra être soumise au Directeur de Liliane Fonds avant le 01-05-2026.

Le groupe de projet élaborera un plan de développement de la proposition. Le plan provisoire ci-dessous peut servir de référence. Cependant, il pourra être adapté en fonction des discussions avec le consultant et des modalités de l'organisme d'accueil en **Afrique francophone**.

Activité	Laps de temps	Commentaires
Appel d'introduction avec le Responsable de projet de la LF	Décembre 2025	2. Les partenaires directs et les doctorants partagent les meilleures pratiques en matière de RBC
Travaux préparatoires (y compris l'analyse de la portée des initiatives existantes de RBC/DIBC et l'étude des modèles d'autres secteurs)	Décembre – janvier 2026	
Réunions préparatoires en lignes pour les ateliers de lancement	Janvier – février 2026	2 à 3 appels en ligne
Ateliers de lancement	Février – mars 2026	3 jours en présentiel, selon l'organisme hôte
Le consultant soumet une première version de la proposition à l'équipe de projet.	Mars 2026	
L'équipe du projet de la LF et ses partenaires partagent leur feedback	2 semaines après	
Le consultant soumet une deuxième proposition à l'équipe de projet de la LF	2 semaines après	
Le propriétaire du projet soumet une proposition à l'équipe de direction de la LF.	1er mai, vendredi	Cela peut être plus tôt si les ateliers de lancement ont lieu plus tôt.

Groupe de travail du projet

Le groupe de projet est composé de :

- Responsable de projet : Alodia Santos coordonne les activités, veille au respect de tous les critères, à l'élaboration et au suivi du plan de projet.
- Partenaires de la LF: Pour la région **Afrique (francophone)**, le représentant des partenaires de la LF est Appui au Développement de l'Enfant en Détresse (ADED)
- Réseau RBC **Afrique** : Le point focal de ce projet sera déterminé
- Experte RBC : Inge Groenewegen. Inge fera partie du groupe de travail du projet afin d'apporter son expertise et ses connaissances dans le domaine de la RBC. Le cas échéant, elle fera appel à Angelique Kester.

Manifestation d'intérêt

Les consultants intéressés peuvent soumettre leur candidature à Alodia Santos

(asantos@lilianefonds.nl) avant le 10 décembre 2025. La candidature doit comprendre :

- Lettre de motivation détaillant les raisons de la candidature
- CV mettant en évidence l'expérience professionnelle pertinente, les projets et la formation en lien avec cette mission.
- Proposition technique conforme au processus susmentionné (10 pages maximum) pouvant inclure des approches ou méthodologies recommandées.
- Nous prévoyons une durée d'intervention de 40 à 50 jours et restons ouverts à la discussion avant la finalisation du contrat. Veuillez indiquer les honoraires proposés (prix journalier et montant total pour le projet).

Annexe: Centres d'excellence RBC/DIBC

Proposition de projet du Fonds d'héritage.

Quelle est l'opportunité ?

Malgré des décennies d'engagements internationaux, notamment la ratification de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées, l'inclusion des personnes handicapées demeure, dans de nombreux contextes, cloisonnée, sous-financée et inégalement intégrée aux systèmes publics et privés. Le validisme systémique, en tant que cause profonde, se manifeste par des politiques insuffisantes et une mise en œuvre limitée lorsqu'elles existent, par un manque de personnel et de services, et par une vision caritative ou médicale persistante qui compromet les approches fondées sur les droits. Cependant, malgré ces défis persistants, on observe d'importants progrès réalisés par des personnes, des familles, des communautés, des institutions et des collectivités locales dans divers contextes. Ces réussites témoignent de la volonté et de la sagesse nécessaires à une transformation systémique.

Pourtant, les capacités restent souvent limitées, non seulement en termes de personnel qualifié, mais aussi en ce qui concerne la volonté institutionnelle, le financement et les mécanismes de participation des personnes handicapées. De ce fait, les efforts d'inclusion sont fréquemment ponctuels, menés par des ONG, avec une approche restreinte qui ne touche qu'un petit nombre de personnes et qui est fragile, faute d'intégration systémique nécessaire à un changement durable et systémique. Ces difficultés sont encore aggravées par d'autres problèmes systémiques interdépendants liés au genre, à l'origine ethnique, aux pratiques culturelles et au statut socio-économique. Les enfants et les jeunes handicapés, ainsi que leurs familles, vivant dans les zones rurales et reculées des pays du Sud, figurent parmi les plus marginalisés : leurs droits fondamentaux sont bafoués et ils sont souvent pris au piège du cercle vicieux de la pauvreté et du handicap.

L'approche RBC/DIBC opère au niveau communautaire, selon une approche systémique holistique, multisectorielle et multipartite. Cette approche est plus à même de répondre à la multitude de problèmes rencontrés par les enfants et les jeunes en situation de handicap, ainsi que par leurs familles et aidants, et donc d'induire un changement structurel. Elle implique une collaboration dès le départ avec les personnes en situation de handicap ou les parents d'enfants en situation de handicap, les autorités locales, les prestataires de services, les communautés et d'autres acteurs clés afin de s'attaquer aux causes structurelles de l'exclusion : renforcer les

capacités, rendre les structures, les institutions, les lois/politiques et les normes sociales inclusives. Cependant, les approches RBC/DIBC sont généralement mises en œuvre par des ONG, avec une faible intégration aux systèmes et structures existants. Il en résulte que les projets s'arrêtent lorsque les fonds sont épuisés et que leurs résultats à long terme sont limités.

Actuellement, Liliane Fonds (LF) collabore avec un réseau de partenaires pour s'attaquer à ces problèmes aux niveaux local (par exemple, district) et national en mettant en œuvre la RBC/DIBC comme approche privilégiée d'inclusion des personnes handicapées, notamment à travers ses initiatives « Construire des réseaux efficaces », ses plans pluriannuels, sa Communauté de Pratique en matière de Santé et Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR) et son programme « Breaking Down Barriers ». Chaque pays se trouve à une étape différente de l'intégration de la RBC/DIBC comme stratégie privilégiée d'inclusion des personnes handicapées. Ce parcours varie, allant de projets communautaires financés par des donateurs dans certains domaines (par exemple, les moyens de subsistance, la santé) à des politiques nationales et à la mise en œuvre de services publics intégrant les approches RBC/DIBC dans tous les domaines (figure 1). Ce parcours n'est pas linéaire, car les progrès aux niveaux local et national peuvent se produire simultanément. Les capacités et les possibilités de mettre en œuvre et de promouvoir l'intégration de la RBC/DIBC au sein des structures gouvernementales existantes varient également.

Centres d'excellence RBC/DIBC : Processus de co-conception

En 2024, la LF a reçu un legs non affecté d'un donateur anonyme après son décès. Par un vote, les partenaires de la LF ont décidé d'allouer les fonds au thème « Centres d'Excellence pour la RBC/DIBC ». Afin de définir cette vision, les partenaires ont été invités à participer à un processus de co-conception comprenant quatre séances en ligne de deux heures. Chaque séance était suivie d'une synthèse écrite et d'une séance de questions-réponses. Les séances en direct étaient accompagnées d'une traduction simultanée français-anglais.

Qu'est-ce que les Centres d'Excellence RBC/DIBC?

Les Centres d'Excellence RBC/DIBC sont des structures de collaboration multinationales visant à renforcer le mouvement RBC/DIBC afin que son intégration aux structures existantes devienne l'approche privilégiée et durable pour l'inclusion des personnes handicapées. S'appuyant sur les initiatives existantes et collaborant avec les réseaux actuels, les Centres d'excellence contribuent à diffuser les bonnes pratiques. Ils soutiennent le développement des compétences, la recherche,

l'innovation et l'échange de connaissances entre les pays. Les Centres d'Excellence s'attachent à créer des outils et des guides pratiques. Ils aident également les praticiens à accéder aux données probantes, à développer leurs compétences en matière de plaidoyer, à mener des recherches appliquées et à partager leurs connaissances et leurs expériences entre les pays. En définitive, les Centres d'Excellence cherchent à amplifier l'impact des actions menées et à faire de la RBC/DIBC une stratégie de qualité plus visible, respectée et intégrée, permettant aux enfants et aux jeunes handicapés, ainsi qu'à leurs familles, de s'épanouir pleinement.

L'objectif est de renforcer la **visibilité, la qualité, l'intégration, la durabilité et l'influence de la réadaptation à base communautaire/du développement communautaire** en tant qu'approche fondée sur les droits et axée sur la communauté, afin que les enfants et les jeunes handicapés, en particulier ceux vivant dans des régions éloignées, s'épanouissent dans des sociétés inclusives, soutenus par des systèmes qui reconnaissent et prennent en compte leurs droits, leur leadership et leurs expériences vécues.

Intrants	Principaux domaines de changement	Résultats
Fonds de legs Pratiques existantes en matière de RBC/DIBC, réseaux, Soutien technique de la LF Connaissances et expériences vécues des partenaires et de leurs communautés	Apprentissage, communication et échange (physiques et en ligne) : communication transnationale, espaces d'apprentissage, mentorat, coaching et échanges sur les succès et les défis des partenaires, des gouvernements, des familles, des acteurs communautaires des OPH et potentiellement d'autres parties prenantes. Apprentissage appliqué pour influencer : recherche participative collaborative où les acteurs, notamment les personnes handicapées et leurs familles, testent, adaptent et perfectionnent les approches et pratiques RBC/DIBC. Les enseignements tirés contribuent à une mise en œuvre plus large et à une influence accrue sur les politiques. Cela inclut le transfert des connaissances issues de la recherche vers la pratique.	La RBC/DIBC devient une stratégie reconnue, intégrée, coordonnée et dotée de ressources, dans tous les domaines (santé, éducation, moyens de subsistance, social, autonomisation), au sein des systèmes de développement locaux, nationaux et régionaux. Un groupe de responsables et de praticiens de la RBC/DIBC, y compris des formateurs principaux, est disponible dans les pays partenaires de la LF et une communauté de pratique se met en place. Toutes les organisations partenaires de la LF sont capables de concevoir des programmes de RBC/DIBC intégrés aux structures existantes, en s'appuyant sur des approches et

	Conseils et outils techniques : cartographie et co-développement d'outils, de modules/programmes de formation adaptés au contexte local, y compris la formation de formateurs, et de modèles pour une mise en œuvre et un partage cohérents de la qualité RBC/DIBC via une plateforme centrale, en lien avec des formations similaires existantes. Plaidoyer et influence systémique : stratégies et pratiques de plaidoyer ciblées et adaptées au contexte pour influencer l'intégration de la RBC/DIBC dans les structures existantes et tous les domaines (santé, éducation, moyens de subsistance, social, autonomisation) et avec les personnes handicapées comme acteurs actifs de cette influence.	des modèles fondés sur des données probantes dans divers contextes (par exemple, géographiques, humanitaires). Le réseau de partenaires de la LF est reconnu aux niveaux local, national et régional comme expert en RBC/DIBC. Les cadres politiques, les flux de financement et les modèles de prestation de services reflètent l'inclusion des personnes handicapées comme étant fondée sur les droits. Changement social et comportemental en faveur de l'inclusion des personnes handicapées parmi les parties prenantes, notamment les gouvernements, les acteurs nationaux, les agences des Nations Unies et les ONG internationales.
--	---	--

Principes

- **Fondée sur les droits :** Placer les droits humains au cœur de toutes les stratégies.
- **Accessibilité :** toutes les activités répondent aux exigences d'accessibilité (physique, numérique, communicationnelle, cognitive).
- **Genre et intersectionnalité :** reconnaître les vulnérabilités multiples et imbriquées.
- **Localisation :** Les Centres d'Excellence collaboreront de manière significative avec les acteurs de la RBC/DIBC, notamment les personnes handicapées, leurs familles, les travailleurs de première ligne et les autorités locales, afin que le travail soit accessible et adapté au contexte.
- **Durabilité :** Les activités des centres d'excellence visent à contribuer à l'intégration de qualité de la stratégie RBC/DIBC au sein des systèmes existants.
- **Esprit entrepreneurial :** Les Centres d'Excellence sont conçus dans une optique de durabilité à long terme, visant à mobiliser des ressources diversifiées et à générer de la

valeur au-delà de la durée de vie du fonds de dotation.

- **Respect des capacités existantes** : les Centres d'Excellence ont renforcé les initiatives existantes de réadaptation à base communautaire/développement communautaire plutôt que de créer des structures parallèles.
- **Adaptabilité et flexibilité** : les Centres d'Excellence resteront flexibles et s'adapteront en fonction des enseignements tirés de leur propre mise en œuvre.
- **Responsabilisation** : les centres d'excellence auront des rôles et des responsabilités clairement définis afin de garantir la transparence. La responsabilité inclura les personnes handicapées, leurs familles et les organisations concernées.

Centres d'Excellence RBC/DIBC : Portée, structure et rôles

Il est proposé de financer trois Centres d'Excellence régionaux. Chaque centre pourra constituer des groupes de travail thématiques, en fonction de l'expertise, des intérêts et des besoins de chacun, conformément aux résultats escomptés. Les centres d'excellence communiqueront et se coordonneront afin d'éviter les doublons et d'optimiser leur efficacité. Chaque centre s'efforcera de favoriser l'inclusion et l'appropriation par les différents acteurs nécessaires au développement du mouvement RBC/DIBC: partenaires de mise en œuvre, bailleurs de fonds, services de santé ambulatoires, familles et gouvernements, afin d'éviter une approche verticale.

La structure émergente est le « **hub-and-spoke** » (**système en étoile**) qui encourage le leadership partagé, l'appropriation et la responsabilisation, et s'appuie sur les forces existantes.

- **Hub** : Équipe de coordination tournante chargée de la gouvernance partagée, de l'orientation stratégique et de la cohérence. La composition du « hub » peut être modifiée périodiquement (par exemple, annuellement) en fonction des capacités et des priorités.
- **Spoke** : groupes pilotés par différents partenaires en fonction de leurs capacités et de leurs domaines d'intervention. La composition de ces groupes peut évoluer et s'adapter selon l'avancement des travaux et les priorités. La figure 2 présente un exemple de groupes thématiques axés sur chaque domaine clé de changement (voir Théorie du changement).

Lors de la phase de lancement, et afin de prendre une décision éclairée quant à la structure la plus appropriée, les Centres d'Excellence s'inspireront des centres d'excellence d'autres secteurs (Agents de Santé Communautaires et Petite Enfance) et des initiatives en matière de RBC/DIBC concernant leur structure, leurs pratiques efficaces, les contextes dans lesquels elles

fonctionnent et les raisons de leur succès. Les Centres d'Excellence peuvent avoir des structures différentes.

Les rôles et les responsabilités seront définis **en fonction des atouts existants et des résultats escomptés**, avec un mécanisme clair de gouvernance partagée, de responsabilité mutuelle et de participation active des organisations de personnes handicapées et des institutions gouvernementales. Les rôles pourront être regroupés en plusieurs domaines ; les partenaires, les organisations de personnes handicapées, leurs familles et les organisations apparentées pourront jouer un rôle de premier plan ou apporter leur soutien dans différents domaines, selon chaque centre d'excellence .

- **Coordinateurs** : facilitent la collaboration transnationale, le partage d'outils et les échanges.
- **Conseillers techniques** : co-crée des outils, des formations et des modèles pour une mise à l'échelle.
- **Les responsables de la mise en œuvre** déploient et/ou testent les outils et les orientations, y compris les actions de plaidoyer, élaborés en collaboration avec le Centre d'Excellence. Ils traduisent les résultats des initiatives locales en pratique, notamment auprès des services de consultation externe, des familles et des personnes handicapées. Les modalités de mise en œuvre doivent être définies dès la phase de conception et adaptées en fonction des enseignements tirés.
- **Chercheurs** : piloter la recherche-action participative.

Les capacités suivantes sont requises pour exercer ces fonctions :

- Leadership dans la mise en œuvre inclusive et de qualité de la RBC/DIBC.
- Collaboration intersectorielle et expérience influençant la prestation de services publics.
- Des ressources humaines en profondeur pour offrir de la formation, du mentorat et de la coordination.
- Cultures de la documentation et de la constitution de preuves.
- Expérience en matière de mobilisation des ressources et d'innovation.
- Forte implication gouvernementale et influence politique.

La phase de lancement des Centres d'Excellence RBC/DIBC est une étape cruciale pour garantir la clarté, l'appropriation partagée et la praticité dans la conception et la mise en œuvre de chaque

Centre. Elle vise à passer d'une aspiration commune à une co-appropriation, en mettant l'accent sur la pertinence contextuelle régionale, les partenariats et la durabilité.